

De la marginalité à la vulnérabilité Quels liens entre concepts, réalités et intervention sociale?

Martine Zwick Monney and Carolyne Grimard

Volume 27, Number 2, Fall 2015

Normativités, marginalités sociales et intervention

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1037678ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1037678ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Zwick Monney, M. & Grimard, C. (2015). De la marginalité à la vulnérabilité : quels liens entre concepts, réalités et intervention sociale? *Nouvelles pratiques sociales*, 27(2), 45–59. <https://doi.org/10.7202/1037678ar>

Article abstract

Poverty, marginalization, vulnerability... The lexical changes made in order to capture issues in social cohesion are not trivial. They reflect social representations and understandings of and into society. In this article different questions are raised regarding the evolution of these concepts in relation to a new theoretical avenue: “vulnerability”, the inputs of which are put forward. Moreover, these conceptual changes are to be linked to the evolution of social work. If concepts change, practices do so as well. How does the way we define concepts and elaborate intervention practices regarding populations with social insertion issues evolve? What impact do these transformations have on social work?



DOSSIER

De la marginalité à la vulnérabilité :

*quels liens entre concepts, réalités et
intervention sociale?*

Martine ZWICK MONNEY

Sociologie, politiques sociales et travail social
Université de Fribourg (Suisse)

Carolyne GRIMARD

Sociologie, politiques sociales et travail social
Université de Fribourg (Suisse)

Pauvreté, marginalité, vulnérabilité... Les changements de vocabulaire pour saisir les enjeux de la cohésion sociale ne sont pas anodins. Ils reflètent les représentations et les compréhensions de l'intégration de et à la société. Nous souhaitons alors présenter l'évolution de ces concepts jusqu'à la nouvelle piste théorique de la vulnérabilité en mettant en évidence les apports de cette dernière. Par ailleurs, ces changements de vocabulaire sont également à mettre en lien avec l'évolution du travail social. Si les mots changent, c'est également le cas des pratiques. Comment évoluent nos manières de définir et d'aider les individus en mal

d'intégration? Comment se répercutent ces transformations de vocabulaire sur le travail social?

Mots clés : marginalité; vulnérabilité; intervention sociale; intégration; normes.

Poverty, marginalization, vulnerability... The lexical changes made in order to capture issues in social cohesion are not trivial. They reflect social representations and understandings of integration of and into society. In this article different questions are raised regarding the evolution of these concepts in relation to a new theoretical avenue: "vulnerability", the inputs of which are put forward. Moreover, these conceptual changes are to be linked to the evolution of social work. If concepts change, practices do so as well. How does the way we define concepts and elaborate intervention practices regarding populations with social insertion issues evolve? What impact do these transformations have on social work?

Keywords : marginality; vulnerability; social intervention; social integration; norms.

Les grands problèmes sociaux, et la question sous-jacente de l'intégration de et à la société, ont fait l'objet de diverses lectures et analyses dans les dernières décennies. L'itinérance, les dépendances, la délinquance, pour ne nommer que ceux-là, ont tour à tour été des problèmes d'hygiène publique, de déviance, de criminalité, d'exclusion, de marginalité. Et au gré des analyses, les pratiques d'intervention auprès de ces populations se sont vues teintées par ces différentes appréhensions des phénomènes. Entre répression et réduction des méfaits, entre aide et contrôle, entre faute et risque, entre protection et activation, l'éventail des représentations de la société et de son intégration ainsi que des manières d'agir pour maintenir cette intégration paraît bien large.

Aujourd'hui, après la « pauvreté » (Paugam, 2005), l'« exclusion » (Karsz, 2004) et la « marginalité »¹ (Wacquant, 2007), une nouvelle piste conceptuelle semble s'ouvrir : celle de la « vulnérabilité » (Bresson *et al.*, 2013; Soulet, 2014). Ce changement de vocabulaire n'est pas anodin et reflète les limites des autres termes utilisés pour tenter

1. Bien que cette notion soit antérieure aux années 2000, elle réapparaît en sciences sociales notamment avec les travaux de Wacquant (2007) pour expliquer les tensions dans les banlieues françaises.

d'expliquer la réalité sociale². En effet, les limites que présentait la pauvreté, souvent conçue comme une incertitude ou une privation quant aux moyens nécessaires pour assurer la survie (Paugam, 2005), ont poussé les chercheurs en sciences sociales à se référer à d'autres concepts afin de mieux appréhender l'intégration sociale. La pauvreté a eu tendance à être délaissée au profit de l'exclusion (Soulet, 1998) qui permettait d'éclairer les rapports sociaux inégalitaires non seulement au travers du prisme du revenu ou de son absence, mais aussi en s'attardant sur les différentes ruptures dans les liens sociaux (Thomas, 1997). Le concept de marginalité a quant à lui permis, comme l'explique Loïc Wacquant (2006), d'inclure des éléments d'inégalités structurelles en lien avec l'urbanité et les quartiers de relégations pour certaines populations. Il nous semble cependant que la marginalité présente aujourd'hui, à son tour, un ensemble de limites qui rend le concept moins dynamique et moins porteur d'explication dans une société marquée par la tentative d'intégrer tout à chacun alors que la capacité intégrative de cette société pose justement problème. En effet, si l'on accepte communément que le rapport contemporain aux institutions se comprend davantage à la lumière d'injonctions à l'autonomie, à la responsabilité, à l'individualité (Dubet, 2002; Martuccelli, 2001), comment comprendre la marginalité ? Si les institutions sont plus flexibles et si le « centre » (par opposition à la marge) n'est plus nécessairement porteur d'un programme fort, la question de la définition et de l'existence même de la marge se pose. Selon nous, la piste conceptuelle de la vulnérabilité permettrait de mieux cerner la situation des individus qui ne sont pas nécessairement à la marge, mais qui ne sont pas forcément non plus au centre en termes d'intégration, de participation, de reconnaissance. La vulnérabilité, telle qu'entendue par Soulet (2005, p. 24), met en lien l'être-ensemble contemporain (avec en exergue la propriété de soi) et la potentialité d'une condition (être blessé). Elle fait état d'expériences de souffrance sociale qui entraînent parfois ruptures dans les liens, paralysie dans l'action ou insuffisance des supports (Roy, 2008a). Cela permet d'abandonner les explications « *in and out* » ou « centre et marge » qui se focalisent sur des populations spécifiques afin de comprendre plus largement les tensions entourant le lien social et concernant dès lors l'ensemble des individus et la capacité intégrative de la société. Par ailleurs, ces changements de vocabulaire sont selon nous à

2. Comme le souligne Castel (1995), les concepts doivent toujours se comprendre à la lumière des contextes historiques, politiques et sociaux. Par exemple, alors que le concept d'exclusion a d'abord été utilisé par un fonctionnaire français dans les années 1970 pour désigner un phénomène d'inadaptation sociale que le concept de pauvreté ne parvenait pas à expliquer (Lenoir, 1974), la sociologie étatsunienne y préfère le terme d'*underclass* pour désigner l'inadaptation sociale et salariale d'une classe sociale particulière, en lien avec l'ethnie (Jencks et Peterson, 1991; Wilson, 1987). Aujourd'hui, l'origine étymologique de ces concepts semble parfois oubliée et leurs usages élargis.

mettre en lien avec l'évolution du travail social, puisque si les mots changent, la visée des pratiques change également. L'intervention sociale voit son objet de travail se modifier, s'agrandir, devenir diffus.

Choisissant la vulnérabilité comme nouvelle donne explicative, nous souhaitons comprendre ce que cette dernière apporte aux représentations et compréhensions de l'intégration et de l'intervention sociale. Nous chercherons donc dans cet article à présenter l'évolution des concepts en parallèle de celle de l'intervention sociale. Comment évoluent nos manières de définir et d'aider les individus en mal d'intégration ? Comment ces transformations de vocabulaire, qui reflètent des changements de société, se répercutent-elles sur l'intervention ?

DE LA MARGINALITÉ À LA VULNÉRABILITÉ : LE REFLET DES CHANGEMENTS DE L'INTÉGRATION DE ET À LA SOCIÉTÉ

Si la pauvreté a longtemps été perçue comme un dysfonctionnement social résultant d'une anomalie des systèmes de protection rapprochée (Castel, 1995) et l'exclusion sociale comme un refoulement de certaines populations hors des zones de production ou de reconnaissance sociale (Thomas, 1997), qu'en est-il de la marginalité ?

La marginalité, comme catégorie opératoire pour les sciences sociales, décrit un phénomène de mise à la marge. Même si elle s'applique à des situations et des contextes très variés, qualifiant parfois autant les jeunes de la rue (Colombo, 2003) que les habitants de ghettos ou de banlieues (Wacquant, 2007), la marginalité peut être définie comme ce qui se situe à la périphérie de la structure sociale globale de la société (Rocher, 1971). La marginalité n'est alors pas seulement un état, mais implique un mouvement de par la distance qu'elle crée entre des individus intégrés et des individus définis par la majorité comme hors-normes. Ce mécanisme ne peut être défini une fois pour toutes car il est dépendant, d'une part, des changements au niveau du système, c'est-à-dire des transformations de la société et de l'intégration de la société (organisation sociale), et d'autre part, des changements au niveau des individus, c'est-à-dire de leurs positions et de leurs déplacements entre le centre et la périphérie de la société et donc de l'intégration à la société (appartenance sociale). Ces deux éléments doivent dès lors être pris en compte pour comprendre les rapports sociaux et l'intégration des individus à la société.

L'intégration de la société, c'est-à-dire la capacité de la société à se réguler et ainsi à garantir sa cohésion, implique que la société forme un tout cohérent pour les

individus. Pourtant aujourd'hui les sociologues parlent de changements profonds dans une société où la cohérence homogène cèderait le pas à une reconnaissance de l'altérité et des subjectivités : transformation des modes de socialisation institutionnelles (Dubet, 2002), affaiblissement des normes (Beck, 2001) et montée de l'individualisme et des incertitudes (Castel, 2009).

Durkheim postulait déjà dans *De la division du travail social* en 1893 que l'individualisme est pathogène car il est l'expression d'une forme d'organisation sociale qui ouvre les possibles. Aujourd'hui, Otero (2012) notamment questionne l'individualisme de masse qui influencerait la socialisation. Face à une déstandardisation des parcours de vie (Cavalli, 2007) marqués par des bifurcations (Bidart, 2006) qui fragilisent et recomposent les identités personnelles, les cadres semblent de plus en plus flexibles et poussent à l'autoréflexivité des individus (Beck, 2001). Cependant, le comportement « normal » reste un comportement « normé », c'est-à-dire « moyen » dans sa mesure statistique, de ce qui est rencontré dans la majorité des cas (Canguilhem, 1950). Y a-t-il alors encore une norme lorsque la règle devient multiple ? Certains penseurs des sciences sociales (Canguilhem, 1950; Otero, 2003) avancent que la norme porte précisément en elle l'anormal, les exceptions et les écarts, puisque c'est toujours à partir de la norme qu'ils sont créés : « l'univers de la norme (en tant que moyenne) n'a donc pas de dehors, et tout ce qui voudrait l'excéder peut être compris et intégré en termes de différences de quantités et d'écarts » (Otero, 2003, p. 77-78).

Dès lors, la marginalité qui était, selon les sociologues de l'École de Chicago, « une forme de désordre dont l'origine tient à la localisation éclatée de certains individus aux affinités multiples » (Marche, 2002, p. 43), ne permet plus de saisir ce qui se passe aujourd'hui dans une société où chacun est en quête de son identité (Kaufmann, 2004) et revendique constamment une différenciation. Les cadres collectifs ne sont pas moins forts, mais plus fluides (Bauman, 2007). Dans cette société liquide, les marges deviennent floues et mobiles. « Le propre de la marge, c'est d'être fluctuante : ce qui était marge hier devient aujourd'hui le bien de tous » (Menegaldo, 2002, p. 14). Les individus aux affinités multiples étant de plus en plus nombreux, et leur différenciation légitimée, les modes d'explication « *in and out* » (Becker, 1985) ou « marge et centre » (Da Cunha, 2004) sont à dépasser.

Par conséquent, un changement est induit également au niveau de l'intégration à la société. Dans cette nouvelle définition de l'organisation sociale, si les cadres sont moins nets, comment appartenir à ceux-ci et surtout quelles sont les conséquences de ne

pas y appartenir ? Les individus ne vivent pas passivement l'appartenance ou la non-appartenance. Ils sont parfois pris dans un rapport de pouvoir en raison des conditions sociales qui les caractérisent. Tantôt, les marginaux sont des boucs émissaires (Girard, 1982); ils portent une faute collective et la responsabilité de leur situation : celle d'être différents, dérangeants et potentiellement dangereux pour la cohésion du groupe. Tantôt, ils sont marginaux face aux établis (Elias et Scotson, 1997), qui se servent de ruses (charisme de groupe, *gossiping*, préjugés) pour engendrer un mépris collectif. Que deviennent les rapports sociaux quand une appartenance à un ensemble cohérent n'est plus possible ? Il y a toujours eu des marginalités imposées et des marginalités volontaires (Rocher, 1971) cohabitant dans le même espace social. Des marginalités imposées liées à la situation socioéconomique et des marginalités volontaires vécues par des marginaux socioculturels qui se placent de manière délibérée à la périphérie pour contester la société, par exemple. Les individus aujourd'hui à la marge sont-ils des contestataires ou simplement des individus qui cherchent une place satisfaisante par rapport à leur propre situation sans revendiquer un changement de cette société perpétuellement mouvante ? L'individu est-il encore marginal lorsqu'il s'approprie sa marginalité ou au contraire est-il justement dans la norme qui est aujourd'hui caractérisée par l'individuation et l'individualisation, qui n'est qu'un degré différent du rapport à la moyenne ? Selon Barel (1982a), le marginal est un hybride social en appartenant à plusieurs systèmes sociaux, mais sans appartenir totalement à aucun. Qui aujourd'hui appartient pleinement à un système, de manière stable et durable ?

Dès lors, ce contexte sociétal pousse à penser autrement l'intégration de et à la société. Si l'intégration des individus à la société est surtout au centre du questionnement lorsqu'il s'agit de marginalité, la vulnérabilité est une piste permettant d'élargir la focale à la société en la questionnant sur sa capacité à intégrer les individus. En utilisant la vulnérabilité d'une manière dynamique, comme le suggère Roy, cela permet de faire état de ces « rapports sociaux en transformation » (2008a, p. 29) en tenant compte de différentes dimensions (individuelles, économiques, morales, politiques). Ainsi la question de l'individu marginal et de sa marginalisation vue comme un processus individuel devient celle d'individus vulnérables, ou plus exactement d'individus en situation de vulnérabilité, donc en lien avec le cadre dans lequel ils évoluent.

En effet, la vulnérabilité essaie de saisir la situation des individus face à des normativités sociales diverses, des impératifs d'autonomie et d'accomplissement de soi (Dubet, 2002; Castel, 2009). La vulnérabilité permet de mettre en évidence l'exposition à

laquelle est soumis l'individu. Du latin *vulnerabilis, e*, le terme signifie que l'individu peut être blessé. Les difficultés qu'il peut rencontrer sont en lien avec les conditions dans lesquelles il vit (par exemple l'absence de réseau social ou l'habitat dans les quartiers dits défavorisés). Et c'est bien là l'originalité de la vulnérabilité par rapport à d'autres concepts: elle est relationnelle. C'est ce que montre Garrau (2011) en reprenant l'apport de Goodin pour définir ce qu'est la vulnérabilité. Premièrement, la vulnérabilité renvoie à une notion de possibilité ou de probabilité. La vulnérabilité implique un élément d'imprévisibilité objective ou au moins d'incertitude subjective, renvoyant à la probabilité d'un événement ou d'une action. Deuxièmement, la vulnérabilité implique qu'il y ait un agent capable d'exercer un choix effectif de causer ou d'éviter de causer un dommage.

Elle caractérise donc plutôt un individu en situation et ne se laisse déterminer qu'à l'examen de cette situation : elle renvoie autant à ce avec quoi l'individu est en relation qu'aux ressources ou capacités dont il dispose dans une telle configuration. (Garrau, 2011, p. 84).

La vulnérabilité permet alors de dépasser les explications individuelles en impliquant les conditions de vie et le contexte. Il n'est donc pas question de déresponsabiliser l'individu par rapport à sa situation, mais de reresponsabiliser la société en rappelant que les difficultés d'intégration (en termes de salariat, d'habitat, de liens personnels ou communautaires, de citoyenneté, etc.) rencontrées par les individus ne peuvent être uniquement imputées à leurs caractéristiques personnelles, mais sont également à chercher dans l'environnement social. La vulnérabilité est ainsi à entendre comme endogène aux caractéristiques du système social, en interaction avec les propriétés du système et celles des individus qui en sont membres (Soulet, 2005, p. 27). Enfin, une dernière particularité à noter est que la vulnérabilité n'a pas de contraire. Il n'y a plus ni « *in and out* » ni « marge et centre », mais une potentialité commune à chacun, toutefois inégalement répartie, d'être blessé³ (Soulet, 2005).

3. Cette potentialité d'être blessé n'appartient donc pas à un profil-type d'individus mais bien à l'ensemble des individus de la société. Ainsi, une personne qui présente une stabilité résidentielle et relationnelle peut se retrouver en situation de vulnérabilité en termes d'insertion professionnelle. C'est le cas notamment des parents, souvent les mères, qui choisissent de s'occuper des enfants à la maison. Les années passées à exercer ce travail non-salarié laisse un vide dans le parcours professionnel et peut être pénalisant lors du retour sur le marché du travail. Les individus qui présentent un cumul de difficultés (absence de formation professionnelle, instabilité résidentielle, précarité des liens familiaux et amicaux, problèmes de dépendances) sont également en situation de vulnérabilité, voire de grande vulnérabilité face aux injonctions d'accomplissement de soi.

Ainsi, cette évolution dans les concepts utilisés pour caractériser les individus à la marge et les situations dans lesquelles ils se trouvent reflète l'évolution de la manière de voir et de penser ces populations et la société. Reste alors à voir comment ces évolutions se manifestent dans l'intervention sociale où se joue l'intégration ou du moins les tentatives d'intégration de ces individus.

L'INTERVENTION SOCIALE : DU TRAVAIL SUR AUTRUI OU TRAVAIL AVEC AUTRUI

L'intervention sociale a longtemps oscillé entre le travail sur autrui et le travail avec autrui. D'abord, le travail sur autrui portait un idéal normatif. Faire entrer les individus dans la norme, les faire correspondre aux attentes sociales, était une préoccupation au centre de l'action sociale qui travaillait sur autrui. Les « mauvais » pauvres, les déviants, les marginaux ont ainsi été les objets d'un travail de (re)socialisation, qui visait « explicitement à transformer autrui » (Dubet, 2002, p. 9). La relation d'aide a toutefois évolué dans les dernières décennies pour laisser place à l'usager et à ses projets. L'objectif de l'intervention est désormais d'atteindre certaines formes d'autonomisation. Ces caractéristiques, poussées à l'extrême, deviennent rapidement des impératifs sociaux. La fabrique des individus a changé, de la réforme des corps et des comportements, au travail avec des personnalités et des trajectoires variées.

Aujourd'hui, quelques-unes des idées phares de l'intervention sont donc situées du côté du travail avec l'usager plutôt que sur lui. Le maintien ou la restauration du lien social ainsi que l'intégration passent désormais par l'accompagnement des individus dans un projet de vie construit par l'aidé secondé par l'aidant. La compréhension du vécu et l'ouverture à des solutions individualisées et personnalisées priment sur la contrainte des individus à entrer dans le cadre d'une trajectoire prédéfinie. Dans les formes de « travail avec autrui » (Astier, 2005), l'accent est ainsi mis sur la coproduction du service. Dans différents domaines de l'intervention sociale, « il ne s'agit plus pour l'agent institutionnel de rester à distance de l'usager, mais de s'en rapprocher, pour si besoin personnaliser l'action institutionnelle [...]; il ne s'agit plus de normaliser mais d'accompagner les personnes en difficulté » (Laforgue, 2009). Ce travail est alors singulier (Ion, 1998), puisque la relation entre le professionnel et l'usager devient une affaire de subjectivités. Le bénéficiaire ne se définit que par lui-même et le professionnel, ne pouvant s'appuyer sur un répertoire de rôles, doit à chaque rencontre adapter ses actions à un usager lui-même de moins en moins prédéfinissable.

Un ensemble de défis se présente alors à ces nouvelles pratiques d'intervention face à la vulnérabilité. Dans une société qui invite à la différenciation, l'indécidabilité du social (Barel, 1982b) n'est que renforcée. L'individu n'a jamais été aussi libre, mais également exposé face à la multiplicité des voies possibles. Tous les individus font face à une incertitude quant à leur place dans la société. Le contexte rend incertaines, voire anxiogènes, les places et les positions sociales (Martuccelli, 2011). Dans le cas de l'expérience vécue de la marginalité, avoir une attitude proactive face à celle-ci, la nommer et l'inclure dans un projet de vie fait naître un « rapport de force dans lequel les exclus se font les auteurs du discours qui les caractérise, de façon à assumer une certaine marge de contrôle dans le dispositif » (Marche, 2002, p. 48). Dans le cas de la vulnérabilité, certains individus ne peuvent s'orienter seuls, n'arrivent pas à faire de leur subjectivité un projet émancipatoire, ne trouvent pas leur place dans la différenciation, n'arrivent pas à mobiliser les ressources à disposition. Comment aider ces individus à s'émanciper, alors que les possibilités réelles d'y parvenir semblent infimes et que l'institution sensée autonomiser ses bénéficiaires crée simultanément une dépendance (Duvoux, 2009) ? Comment les aider à construire un projet répondant à leurs besoins particuliers ? Dans le cas de la marginalité, la marge qui se revendique comme tel peut devenir légitime à condition qu'elle manifeste et revendique cette subjectivité, comme c'est souvent le cas avec les *squatteurs* et les groupes dits « *punk* » par exemple (Zeneidi, 2007; Renault et Zeneidi-Henry, 2008). Lorsqu'elle est revendiquée, elle devient le projet commun de la relation d'aide, tout comme elle devient un projet social et communautaire (lorsque ce qui est revendiqué se situe dans l'espace public, comme l'exemple du *squat*). Dans le cas de la vulnérabilité, le travailleur social n'est plus un agent du contrôle social, mais se retrouve, comme Dubet (2002) le sous-entend, davantage face à une expérience « communautaire » du social. Et si le travailleur social est un expérimentateur du social, la relation d'aide devra se faire d'autant plus dans la reconnaissance de la différenciation et dans la diversité des possibles, car c'est un service, parfois taillé sur mesure⁴, qui est offert plutôt qu'une mesure bureaucratique impersonnelle. Le suivi devient individuel et surtout individualisé, les interventions se multiplient tout comme les nouvelles catégories de bénéficiaires et les nouveaux métiers du social (Vrancken, 2010). De nombreuses questions se posent également quant à la collaboration entre les structures d'intervention et la coordination des dispositifs d'action sociale aujourd'hui toujours plus étendus. Fort

4. C'est-à-dire « dans une succession d'agencements locaux et singuliers, composés d'éléments hétérogènes, et où les pratiques d'intervention se trameraient dans l'intersubjectivité des rencontres entre les différents protagonistes » (Ravon, 2008).

de ces constats, en quoi le concept de vulnérabilité peut-il être une source de réflexion et d'action pour l'intervention sociale?

LA MISE EN ŒUVRE DE L'HEURISTIQUE DE LA VULNÉRABILITÉ DANS L'INTERVENTION SOCIALE

La concrétisation des concepts dans l'intervention sociale est délicate. Dans leur tentative de comprendre certains mécanismes sociaux, ces concepts permettent de penser et de réfléchir l'intégration et le lien social, mais ils doivent également permettre de faire évoluer l'intervention. Avec l'approche par la vulnérabilité, de par ses aspects relationnel et potentiel, la relation et l'action sont au cœur de la mission de l'intervention : agir sur l'environnement (physique, social, institutionnel) de l'individu afin que ses ressources deviennent significatives et ainsi aider l'individu à réaliser ses potentialités. Deux difficultés semblent pourtant se dessiner lors de la mise en pratique de la vulnérabilité

Premièrement, même si l'on reconnaît qu'en ayant recours au concept de vulnérabilité le contexte général dans lequel l'individu évolue est à prendre en considération pour comprendre sa trajectoire, dans la pratique l'action n'agit pas sur l'ensemble du contexte social mais est toujours très orientée sur cet individu. La vulnérabilité amène un élargissement de la considération de l'individu et de ses capacités à celle du réseau relationnel dans lequel il s'inscrit et des types de rapports qu'il entretient avec ce qui l'entoure. Concrètement, l'intervention ne devrait pas se focaliser d'une manière « microsociale » sur l'individu considéré comme sans ressource, mais plutôt prendre en compte d'une manière « macrosociale » que ses ressources sont insignifiantes dans le contexte où il se trouve ou intransférables⁵ en-dehors de ce contexte. La vulnérabilité devrait amener l'intervention à ce travail de transfert, de transposition, en exploitant les ressources et en infléchissant légèrement l'environnement, plutôt qu'à tout prix vouloir agir sur l'individu. Mais bien que l'intervention collective (les mouvements de défense de droits pour une politique en itinérance par exemple) ou les grands mouvements sociaux (comme le mouvement *Occupy*) tentent de provoquer de grands changements, il reste assez difficile d'agir sur le contexte socio-politico-économique et la

5. Par exemple, les personnes sans-abri développent un ensemble de stratégies de débrouille, d'habiletés et de qualités lors de la vie à la rue (en y effectuant du travail informel : squeegee, recyclage de cannettes, mendicité), que ce soit le sens des affaires, le sens des responsabilités, la mise en valeur de soi, etc., qui ne sont toutefois pas des habiletés et qualités transposables en dehors de la rue (Roy, 2008b).

tentation reste grande de se concentrer exclusivement sur l'individu. Et il est d'autant plus paradoxal de se centrer sur l'individu et de travailler sur sa (ré)insertion sociale, donc de faire correspondre cet individu à un ensemble d'attentes sociales et normatives, alors que le contexte social n'est plus un moule aussi rigide.

Deuxièmement, même si les parcours de vie sont de moins en moins homogènes et standardisés, même si un suivi longitudinal est prôné afin de suivre des individus aux problématiques multiples de manière globale et non pour des problèmes spécifiques de manière segmentée, la catégorisation des individus en difficulté continue. Il n'existe pas de profil-type de marginaux, encore moins d'individus en situation de vulnérabilité, car par définition le contexte devrait également être pris en compte. Pourtant dans la concrétisation de l'intervention, des critères sont nécessaires pour définir les personnes à aider. L'intervention reconnaît l'existence de problèmes sociaux concentrés chez des populations, ou dans l'imaginaire construit autour et apposé à certaines d'entre elles (Otero et Roy, 2013). Cela induit parfois une menace d'une extension de ces problèmes à des populations plus larges, d'où cette mise à l'écart de ce qui est hors-normes et de ce qui ne correspond pas aux attentes sociales majoritaires. Pour y faire face, des interventions de plus en plus spécialisées voient le jour, alors que les individus correspondent de moins en moins au public cible ou ne veulent pas y correspondre (comme les *squatters*, les *punks*, les jeunes de la rue). Ainsi, l'intervention persiste à vouloir trouver des traits communs et à former des groupes, alors qu'elle se retrouve face à mille et une situations différentes. Cette recherche de catégorisation constitue sans doute aujourd'hui la plus grande difficulté pour penser et prendre en charge les problèmes sociaux.

Selon cette représentation classique, ces groupes, dont l'existence reste à prouver, sont davantage perçus comme étant relativement autonomes et intrinsèquement cohérents plutôt que comme un ensemble d'individus enracinés à plusieurs degrés dans la même société « ordinaire » que les individus « non problématiques ». (Otero, 2012, p. 3)

Ainsi, l'avancée réflexive que permettent les concepts dans l'analyse des problèmes sociaux n'est pas facilement transposable dans l'action concrète de l'intervention sociale. L'engouement pour la vulnérabilité pourrait s'essouffler, surtout si sa dimension relationnelle et sa potentialité sont oubliées dans un emploi quotidien, vague et généralisé pour parler de toutes les situations d'individus en difficulté. L'intervention doit agir sur l'individu, mais également sur son contexte, c'est-à-dire autant sur les différents sphères

de son existence (relations sociales, habitat, santé, mobilité, insertion socioprofessionnelle) que sur les structures mêmes de la société et sa capacité à intégrer les individus. La vulnérabilité, pour être pertinente pour l'intervention sociale, doit permettre de sortir de la logique de déficit de l'individu et de celle de responsabilité individuelle afin de tenir compte des ressources et des potentialités de chacun dans une société prenant sa part de responsabilité dans l'intégration ou non des individus qui la composent.

BIBLIOGRAPHIE

- ASTIER, I. (2005). Qu'est-ce qu'un travail public ? Le cas des métiers de la ville et de l'insertion. Dans J. Ion (dir.), *Le travail social en débat(s)* (p. 170-185). Paris : La Découverte.
- BAREL, Y. (1982a). *La marginalité sociale*. Paris : Presses Universitaires de France.
- BAREL, Y. (1982b). Les enjeux du travail social. *Actions et recherches sociales*, 3, 23-40.
- BAUMAN, Z. (2007). *Le Présent liquide. Peurs sociales et obsession sécuritaire*. Paris : Éditions du Seuil.
- BECK, U. (2001). *La société du risque : sur la voie d'une autre modernité*. Paris : Éditions Aubier.
- BECKER, H. (1985). *Outsiders. Étude de sociologie de la déviance*. Paris : Éditions Métailié.
- BIDART, C. (2006). Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques. *Cahiers internationaux de sociologie*, 1(120), 29-57.
- BRESSON, M., GERONIMI, V. ET POTTIER, N. (2013). *La Vulnérabilité. Questions de recherche en sciences sociales*. Fribourg : Academic Press Fribourg.
- CANGUILHEM, G. (1950). *Le normal et le pathologique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- CASTEL, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris : Éditions Fayard.
- CASTEL, R. (2009). *La montée des incertitudes : travail, protections, statut de l'individu*. Paris : Éditions du Seuil.
- CAVALLI, S. (2007). Modèle de parcours de vie et individualisation. *Gérontologie et société*, 4(123), 55-69.

- COLOMBO, A. (2003). La sortie de la rue des jeunes à Montréal : processus ou objectivation d'intervention?. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 192-210.
- DA CUNHA, A. (2004). Pauvreté et exclusion sociale : des concepts à leur mesure. Une approche plurielle. Dans M.-H. Soulet (dir.), *Quel avenir pour l'exclusion?* (p. 29-43). Fribourg : Academic Press Fribourg.
- DUBET, F. (2002). *Le déclin de l'institution*. Paris : Éditions du Seuil.
- DURKHEIM, E. (1991), *De la division du travail social*, Paris : Presses Universitaires de France.
- DUVOUX, N. (2009). *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*. Paris : Presses Universitaires de France.
- ELIAS, N. ET SCOTSON, J. L. (1997). *Logiques de l'exclusion*. Paris : Fayard.
- GARRAU, M. (2011). Comment définir la vulnérabilité : l'apport de Robert Goodin. Dans M. Gaille et S. Laugier (dir.), *Grammaires de la vulnérabilité* (p. 77-99). Paris : Presses de l'université Paris-Sorbonne.
- GIRARD, R. (1982). *Le bouc émissaire*. Paris : Éditions Grasset.
- ION, J. (1998). *Le travail social au singulier* Paris : Éditions Dunod.
- JENCKS, C. ET PETERSON, P.E. (1991). *The Urban Underclass*. Washington, D.C. : Brookings Institution.
- KARSZ, S. (2004). L'exclusion : faux concept, vrai problème?. Dans S. Karsz (dir.), *L'Exclusion, définir pour en finir* (p. 99-168). Paris : Éditions Dunod.
- KAUFMANN, J.-C. (2004). *L'Invention de soi. Une théorie de l'identité*. Paris : Éditions Armand Colin.
- LAFORGUE, D. (2009). Pour une sociologie des institutions publiques contemporaines : *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie* [en ligne], 4. Récupéré de : <http://socio-logos.revues.org/2317>.
- LENOIR, R. (1974). *Les exclus*. Paris : Éditions du Seuil.
- MARCHE, G. (2002). Marginalité, exclusion, déviance. Tentative de conceptualisation sociologique. Dans H. Menegaldo (dir.), *Figure de la marge. Marginalité et identité dans le monde contemporain* (p. 41-57). Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- MARTUCCELLI, D. (2001). *Dominations ordinaires*. Paris : Éditions Balland.
- MARTUCCELLI, D. (2011). Une sociologie de l'existence est-elle possible ?. *SociologieS* [en ligne] : <http://sociologies.revues.org/3617>

- MENEGALDO, H. (2002). Présentation. Dans H. Menegaldo (dir.), *Figure de la marge. Marginalité et identité dans le monde contemporain* (p. 13-18). Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- OTERO, M. (2003). *Les règles de l'individualité contemporaine*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- OTERO, M. (2012). Repenser les problèmes sociaux. *SociologieS* [en ligne] : <http://sociologies.revues.org/4145>
- OTERO, M. ET ROY, S. (2013). Introduction. Dans M. Otero et S. Roy (dir.), *Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui? Repenser la non-conformité* (p. 1-18). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- PAUGAM, S. (2005). *Les Formes élémentaires de la pauvreté*. Paris : Presses Universitaires de France.
- RAVON, B. (2008). Souci du social et action publique sur mesure. *SociologieS* [en ligne] : <http://sociologies.revues.org/2713>
- RENAULT, E. ET ZENEIDI-HENRY, D. (2008). Formes de reconnaissance conflictuelle : relations sociales, appropriation de territoire, culture et politique dans un groupe de Punks squatters. Dans J.-P. Payet et A. Battegay (dir.), *La reconnaissance à l'épreuve. Explorations socio-anthropologiques* (p. 193-200), Villeneuve d'Ascq, France : Presses Universitaires du Septentrion.
- ROCHER, G. (1971). La marginalité sociale. Un réservoir de contestation. Dans C. Ryan (dir.), *Le Québec qui se fait* (p.41-47), Montréal : Hurtubise HMH.
- ROY, S. (2008a). De l'exclusion à la vulnérabilité. Continuité et rupture. Dans V. Châtel et S. Roy (dir.), *Penser la vulnérabilité. Visages de la fragilisation du social* (p. 13-34). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- ROY, S. (2008b). Itinérance et non-reconnaissance : le rapport social à l'action. Dans J.-P. Payet et A. Battegay (dir.), *La reconnaissance à l'épreuve. Explorations socio-anthropologiques* (p. 201-208). Villeneuve d'Ascq, France : Presses Universitaires du Septentrion.
- SOULET, M.-H. (1998). L'exclusion : usages et mésusages d'un concept. *Revue suisse de sociologie*, 24(3), 431-458.
- SOULET, M.-H. (2005). Reconsidérer la vulnérabilité. *Empan*, 60, 24-29.
- SOULET, M.-H. (2014). La vulnérabilité : examen critique d'une notion. Dans M.-H. Soulet (dir.), *Vulnérabilité : de la fragilité sociale à l'éthique de la sollicitude* (p. 17-37). Fribourg : Academic Press Fribourg.
- THOMAS, H. (1997). *La Production des exclus*. Paris : Presses Universitaires de France.

- VRANCKEN, D. (2010). *Le Nouvel Ordre protectionnel. De la protection sociale à la sollicitude publique*. Lyon : Éditions Parangon.
- WACQUANT, L. (2006). Les banlieues populaires à l'heure de la marginalité avancée. *Les Grands dossiers des Sciences Humaines*, 4, 30-33.
- WACQUANT, L. (2007). *Parias urbains. Ghetto, Banlieues, État*. Paris : La Découverte.
- WILSON, W.J. (1987). *The Truly Disadvantaged. The Inner City, The Underclass, and Public Policy*. Chicago : The University of Chicago Press.
- ZENEIDI, D. (2007). La lutte des squatteurs punks contre le discrédit identitaire. Dans M. Koebel et E. Walter (dir.), *Résister à la disqualification sociale. Espaces et identités* (p. 23-38). Paris : Éditions L'Harmattan.